



Elections municipales

Les candidats ont pris des engagements, Les élus doivent maintenant en répondre.

La CGT CASVP, syndicat majoritaire avec près de 700 adhérents, a rencontré les candidat·es de gauche à la Mairie de Paris avant les élections : **Raphaëlle Primet (PCF) le 4 février, Laurent Sorel (APRÈS) le 20 février, Emmanuel Grégoire (PS) le 2 mars, Sophie de la Rochefoucauld (LFI) le 10 mars.**

Les 3 premiers sont désormais membres de la majorité municipale. Emmanuel Grégoire a depuis été élu Maire. Voici ce que nous avons défendu, et les quelques engagements pris devant la délégation de la CGT CASVP.

1. NON AUX PRIVATISATIONS ! POUR UN SERVICE 100 % PUBLIC

L'accident mortel de **Moussa Gassama** en février 2022, laveur de vitres prestataire du CASVP, illustre tragiquement notre slogan : **sous-traitance = maltraitance**. La CGT revendique la réinternalisation de l'entretien, du ménage et de l'hôtellerie, et le maintien en régie publique de **tous les services (EHPAD, CHRS...)**

✓ Les candidat·es se sont engagé·es à **ne privatiser aucun service**.

2. FICHE DE PAYE + LE SEGUR POUR TOUTES ET TOUS !

Le Ségur représente **192 € nets/mois**. Aujourd'hui, **un quart des agents du CASVP en est exclu**, notamment la filière administrative et la filière ouvrière, alors que tou·tes travaillent dans le social. La CGT exige aussi la mise en place de la **NBI EHPAD (+10 points)** et la revalorisation du travail de nuit, des week-ends et des jours fériés.

✓ Les candidat·es se sont dits prêt·es à discuter de revalorisations indemnitaires et de NBI, et reconnaissent que **l'attractivité passe par la fiche de paie**.

✓ **Lors du conseil de Paris d'avril 2025, Fatoumata Koné qui vient d'être nommée élue de tutelle du CASVP, avait déposé un vœu pour l'extension du Ségur.** Elle déclarait dans son intervention que « l'exclusion des personnels administratifs, techniques et ouvriers (...) nuit à la cohésion des équipes du CASVP ». Elle a soutenu que la Ville pouvait créer une prime d'équité sans attendre l'Etat.

3. PROTECTION SOCIALE — MUTUELLE SANTÉ ET PRÉVOYANCE

Depuis le 1er janvier 2026, la Ville a remplacé l'**Allocation Prévoyance Santé (APS, 200–300 € versés en janvier)** par une Allocation Frais de Santé (AFS) mensuelle, mais uniquement pour les mutuelles « labellisées ». Résultat : les agents couverts par la mutuelle de leur conjoint ou ayant souscrit un contrat non labellisé (exemple la MNH) sont **exclus d'office**. Beaucoup d'agents n'auront plus aucune aide pour payer leur mutuelle santé !

Et ce n'est pas fini : au **1er janvier 2027**, une prévoyance choisie par la Ville deviendra **obligatoire pour tous·tes**, même si votre mutuelle actuelle en prévoit déjà une. La CGT a lancé un **grand questionnaire** pour peser dans les négociations et exige un vrai choix : convention de participation négociée ou contrat de groupe, avec une **participation employeur d'au moins 50 %** — et non un système d'exclusion déguisé.

Pour donner votre avis : questionnaire en ligne sur cgt-casvp.blogspot.com

✓ Les candidat·es se sont montré·es attentif·ves à notre analyse et conscient·es des risques pour les agents les plus précaires. La CGT les appelle à s'engager concrètement : **négoier un dispositif collectif juste avant l'été 2026**, avant le lancement des appels d'offres prévoyance.

4. EMPLOI, EFFECTIFS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La vacance de postes oscille entre **12 et 18 %** en permanence au CASVP. Un taux très élevé, qui ne tient même pas compte des absences pour arrêts maladie, maternité, scolarité... La CGT revendique une augmentation globale de **10 % des postes budgétaires**, le maintien des ratios promu/promouvables à 100 % (cat. B et C), leur extension à la catégorie. A, et une **prime panier repas** pour les agents sans accès aux restaurants administratifs (nuit, horaires décalés...).

✓ Les candidat·es se sont dits prêt·es à envisager la prime panier repas et à discuter des recrutements.

5. CONGÉ DE SANTÉ HORMONALE

La CGT revendique **2 jours d'absence** pour les agent·es souffrant de troubles hormonaux incapacitants (femmes, hommes, personnes en transition). Plus inclusif que le seul congé menstruel, ce dispositif répond à une réalité médicale plus large.

✓ Les candidat·es se sont dits prêt·es à mettre en place ce congé, **au moins à titre expérimental au CASVP.**

6. ACCÈS AU LOGEMENT DES AGENTS

La plateforme « Loc'agent » est inefficace. L'éloignement géographique est un problème réel pour beaucoup de collègues, alors que les situations de mal-logement se multiplient et que le service social du personnel n'a aucune réponse à apporter.

✓ Les candidat·es sont conscient·es du problème et reconnaissent que **l'attractivité passe aussi par la capacité du CASVP à loger ses agents.**

Les candidat·es à la Mairie de Paris se sont tou·tes engagé·es à rencontrer la CGT peu après les élections : nous avons sollicité les rendez-vous.

Les engagements doivent maintenant se concrétiser ! La CGT ne se contentera pas de vagues promesses, car les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

Dans tous les cas, les avancées se gagneront par la mobilisation des agents !

Ne dites plus : QUE FAIT LA CGT ?

Faite-la !



J'adhère

